



Commission des Statuts et Règlements

Réunion du 16 Novembre 2021 à 18h30

Présidence : M. Jamal SOUADJI

Présents : MM. Marcel FRIBOULET, Manuel COBO, Mohamed RAOUADI (CDA), Gérard VIVARGENT (CD).

Assiste : M. Eric TEURNIER (Administratif)

U16 D1 Match 52192.1 Ja Drancy 3/Bourget Fc du 24/10/21

La Commission,

Après examen des pièces figurant au dossier,

Prend connaissance de la demande d'évocation de la Ja Drancy sur la participation de trois joueurs du Bourget Fc susceptibles d'être entrés en jeu alors que remplaçants non-inscrits sur la feuille de match,

S'en saisit pour en faire évocation,

Après avoir demandé ses éventuelles observations au Bourget Fc,

Constatant que ce club a souhaité répondre en précisant que la tablette de son adversaire était défaillante et qu'ils ont dû remplir une feuille de match papier,

Constatant que l'arbitre devant faire débiter la rencontre à l'heure aurait précipité la rédaction de la feuille de match papier, mal rédigée par son dirigeant, bien que tous les joueurs ayant participé à cette rencontre soient bien notés sur la feuille de match,

Constatant que le rapport de l'arbitre n'est pas encore parvenu à la commission,

Place le dossier en attente du rapport de l'officiel à venir.

Super Vétérans Coupe Match 56071.1 Blanc Mesnil Sf/Amicale Fc du 14/11/21

La Commission,

Après examen des pièces figurant au dossier,

Prend connaissance de la réclamation de l'Amicale Fc sur la participation de l'arbitre qui ne serait pas celui inscrit sur la feuille de match, celui officiant ayant été joueur durant la partie et également sur un changement d'arbitre de Blanc Mesnil Sf qui aurait eu lieu en seconde mi-temps,

Constatant que l'Amicale Fc n'aurait pas pu déposer sa réclamation sur la FMI, celle-ci étant bloquée mais que le score a bien été saisi et que donc Blanc Mesnil Sf aurait signé à la place des dirigeants de l'Amicale Fc,

Constatant que l'envoi de la réclamation par l'Amicale Fc provient d'une adresse personnelle,

Constatant qu'elle n'est pas répertoriée dans Footclubs comme une adresse officielle du club,

Considérant que l'Amicale Fc n'a pas respecté l'article 186 des Règlements Généraux de la FFF, qui entraîne l'irrecevabilité de la réclamation,

Par ces motifs,

Jugeant en premier ressort,

Rejette la réclamation de l'Amicale Fc, score acquis sur le terrain,

Débite Amicale Fc des frais de dossier.

La présente décision est susceptible d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes dans les conditions de forme et de délai prévues à l'article 31 du Règlement Sportif Général du District de Football de la Seine St Denis. Compte tenu des impératifs liés au déroulement de la compétition et à l'équité sportive, la Commission décide de lever l'effet suspensif lié à un éventuel appel.

Futsal D1 Match 50879.1 Aulnay Nord Plus/Sofa 93 du 6/11/21

La Commission,

Après examen des pièces figurant au dossier,

Constatant que la rencontre n'a pas eu lieu,

Constatant la présence des deux équipes et des arbitres,

Après lecture du rapport de l'arbitre 1 précisant que le gymnase est fermé et que l'accès y est impossible,

Constatant le rapport d'Aulnay Nord Plus qui annonce la fermeture du gymnase en raison des vacances scolaires mais qui précise ne pas avoir été informé de cette fermeture,

Constatant qu'il dit avoir pris rendez-vous avec sa municipalité pour obtenir des éclaircissements,

Place le dossier en attente pour définir les responsabilités de chacun et souhaite obtenir le résultat du rendez-vous du club et de sa municipalité pour la semaine prochaine,

Reprise du dossier ce jour,

Après lecture de l'attestation municipale de la fermeture du gymnase COSEC le samedi 6 novembre 2021 en raison des vacances scolaires, signé par le Conseiller Municipal chargé des Sports de la Ville d'Aulnay sous Bois,

Par ces motifs,

Jugeant en premier ressort,

Dit match à jouer à une date ultérieure à fixer par la CSG.

La présente décision est susceptible d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes dans les conditions de forme et de délai prévues à l'article 31 du Règlement Sportif Général du District de Football de la Seine St Denis. Compte tenu des impératifs liés au déroulement de la compétition et à l'équité sportive, la Commission décide de lever l'effet suspensif lié à un éventuel appel.

Futsal D2 A Match 50946.1 Red Star Fc/Ac Montreuil du 6/11/21

La Commission,

Hors la présence de M. SOUADJI qui ne participe, ni ne délibère sur cette affaire,

Après examen des pièces figurant au dossier,

Constatant que la rencontre n'a pas eu lieu,

Constatant que le Red Star Fc a effectué une demande de report à son adversaire sur Footclubs pour cause de gymnase indisponible,

Constatant que les services administratifs du District n'ont pas validé cette demande sans obtenir un justificatif municipal d'explications,

Constatant qu'il a été demandé au club recevant de fournir ce document le 5/11/21,

Constatant qu'aucun document n'a été fourni par le Red Star Fc et que donc le match restait à jouer en précisant bien aux deux clubs par mail le 5/11/21 à 15h27 que les équipes sont dans l'obligation de se déplacer,

Constatant que la FMI n'ayant pas été utilisée, il a été demandé des explications le 15/11/21 aux deux clubs,

Constatant que le Red Star Fc a répondu le jour même que l'équipe n'avait pas le gymnase comme annoncé quelques jours plus tôt,

Constatant la réponse du District qui précise que faute de justificatif, cette rencontre passera en commission,

Constatant que le Red Star Fc dans un mail du 15/11/21 répond que sa Mairie n'a pas voulu transmettre de justificatif et que l'arbitre et les « délégations » étaient bien présentes pour constater la fermeture du gymnase,

Constatant le rapport de l'arbitre qui précise que l'Ac Montreuil avait bien ses joueurs présents mais que seul le coach du Red Star Fc était présent sans aucun joueur présent sur place,

Considérant que le Red Star Fc n'a pas respecté l'article 20.6.1 du Règlement Sportif Général du District,

Par ces motifs,

Jugeant en premier ressort,

Dit match perdu par forfait au Red Star Fc (0 but, - 1 point) pour en attribuer le gain à l'Ac Montreuil (5 buts, 3 points).

La présente décision est susceptible d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes dans les conditions de forme et de délai prévues à l'article 31 du Règlement Sportif Général du District de Football de la Seine St Denis. Compte tenu des impératifs liés au déroulement de la compétition et à l'équité sportive, la Commission décide de lever l'effet suspensif lié à un éventuel appel.

FORFAITS

Coupe

Anciens Montfermeil Fc/**Esd Montreuil** du 14/11/21

1^{er} Forfait :

Seniors à 7 F Esd Montreuil/**Tremblay Fc** du 13/11/21

2^e Forfait

Néant

Forfait Général

U14 D4 B **Js Villetaneuse**
U14 D4 E **Neuilly Plaisance Sports 2**
U18 F **Af Bobigny**
U15 F Poule B **Ass Noisienne**
U18 Futsal **Ac Montreuil**

FEUILLES DE MATCHES NON PARVENUES

1^{ère} demande :

Seniors D3 B **Atletico Bagnolet/Usm Gagny 2** du 14/11/21
U18 F **Af Epinay/Fc Fc Romainville** du 13/11/21
U18 F **Ja Drancy/Fc 93 Bobigny** du 13/11/21
U16 Coupe **Fc Villepinte/Blanc Mesnil Sf** du 14/11/21
U16 District Cup **Tremblay Fc 2/Blanc Mesnil Sf 2** du 14/11/21
U16 District Cup **Csl Aulnay 2/Uf Clichois 2** du 14/11/21
U16 District Cup **Villepinte Fc 2/Esd Montreuil 2** du 14/11/21
U16 District Cup **Villemomble Sports 2/Fc Romainville 2** du 14/11/21
U15 F Poule B **Es Stains/Etoile Fc Bobigny** du 13/11/21
U15 F Poule C **Uf Clichois/Noisy le Grand Fc** du 13/11/21
U14 D1 **Montfermeil Fc 2/Fcm Aubervilliers** du 13/11/21
U14 D1 **Espérance Aulnaysienne/Stade de l'Est** du 13/11/21
U14 D2 B **Blanc Mesnil Sf 2/Montreuil Fc** du 13/11/21
U14 D4 A **Espérance Aulnaysienne 3/Fc Coubronnois** du 13/11/21
Anciens Coupe **St Denis Us/Tremblay Fc 2** du 14/11/21
Anciens Coupe **Villemomble Sports/Amicale Mauriciens** du 14/11/21
U13 Critérium **Sevrans Fc/St Denis Us (équipes 3-4)** du 13/11/21
U13 Critérium **As La Courneuve/Neuilly Plaisance Fc (équipes 1-2-3-4)** du 13/11/21
U13 Critérium **Fa Le Raincy/Uf Clichois (équipes 1-2-3)** du 13/11/21
U13 Critérium **Cs Villetaneuse/Fc Les Lilas (équipes 1-2-3)** du 13/11/21
U13 Critérium **Es Stains/Montreuil Fc (équipes 1-2)** du 13/11/21
U13 Critérium **Ja Drancy/Ass Noisienne (équipes 5-6)** du 13/11/21
U13 Critérium **Sc Dugny/Paris International (équipes 2-3)** du 13/11/21
U13 Critérium **Fc Livry Gargan/Usm Gagny (équipes 2-3-4)** du 13/11/21
U13 F Poule A **Ab St Denis/Rc St Denis 2** du 13/11/21
U13 F Poule A **As La Courneuve/Ja Drancy** du 13/11/21
U13 F Poule A **Pierrefitte Fc/Fcm Aubervilliers** du 13/11/21
U13 F Poule C **As Bondy/Fc 93 Bobigny** du 13/11/21

U13 F Poule C **Sfc Neuilly**/Epp Gervaisienne du 13/11/21
U11 Critérium **Ol Pantin**/Villemomble Sports (équipes 1-2-4) du 13/11/21
U11 Critérium **Uf Clichois**/Stade de l'Est (équipes 1-2) du 13/11/21
U11 Critérium **Csl Aulnay**/Vaujours Fc (équipes 2-3) du 13/11/21
U11 Critérium **H2t Academy**/Paris International (équipe 1) du 13/11/21
U11 Critérium **Fc Coubronnois**/As La Courneuve (équipes 1-2-3-4) du 13/11/21
U11 Critérium **Blanc Mesnil Sf**/Sc Dugny (équipes 3-4) du 13/11/21
U11 Critérium **Ja Drancy**/Ass Noiséenne (équipes 5-6) du 13/11/21
U11 Critérium **Fc Livry Gargan**/St Denis Us (équipes 5-6) du 13/11/21
U11 Critérium **Flamboyants de Villepinte**/Drancy Fc (équipes 1-2) du 13/11/21
U11 Critérium **Montfermeil Fc**/Neuilly Plaisance Sports (équipes 1-2-3-4) du 13/11/21
U11 Critérium **Fa Le Raincy**/Usm Gagny (équipes 1-2-3-4) du 13/11/21
U11 Critérium **Sevrans Fc**/St Denis Us (équipe 4) du 13/11/21
U11 F Poule A **As Bondy**/Stade de l'Est du 13/11/21
U11 F Poule B **Rc St Denis**/As La Courneuve du 13/11/21
U11 F Poule B **Ja Drancy**/Ab St Denis du 13/11/21
U18 Futsal **Dinamik Bondy Futsal**/Almaty Bobigny Futsal du 13/11/21
U15 Futsal Poule A **Office Municipal Aubervilliers**/Almaty Bobigny Futsal du 13/11/21
U13 Futsal Poule A **Nouveau Souffle**/Futsal Neuilly du 14/11/21
U13 Futsal Poule A **Les Artistes**/Pierrefitte Fc du 14/11/21
U13 Futsal Poule A **Atletico Bagnolet**/Almaty Bobigny Futsal du 14/11/21
U13 Futsal Poule B **Afc Ile St Denis**/Sport Ethique du 13/11/21
U13 Futsal Poule B **Office Municipal Aubervilliers F**/Dinamik Bondy Futsal du 14/11/21
U13 Futsal Poule B **Pierrefitte Fc**/Office Municipal Aubervilliers G du 14/11/21
U13 Futsal Poule B **Karma Bobigny**/Blanc Mesnil Sf du 14/11/21
U11 Futsal Poule A **Pierrefitte Fc**/Ac Montreuil du 14/11/21
U11 Futsal Poule A **Les Artistes Futsal**/Nouveau Souffle Fc du 13/11/21
U11 Futsal Poule B **Drancy Futsal**/Office Municipal Aubervilliers F du 13/11/21
U11 Futsal Poule B **Office Municipal Aubervilliers**/Almaty Bobigny Futsal du 14/11/21

2^e demande

U16 D1 **Csl Aulnay 2**/Fc Villepinte du 7/11/21
U16 D4 A **Uf Clichois 2**/Csm Ile St Denis 2 du 7/11/21

3^e et dernière demande avant sanctions

Néant

Match perdu par pénalité

Néant

FEUILLES DE MATCHES INFORMATISEES (FMI) NON UTILISEES

. **En cas de 1ère non-utilisation : avertissement,**
. **En cas de 2ème non-utilisation (dans une période inférieure ou égale à 3 mois à compter de la date de la rencontre ayant occasionné un avertissement au club) : amende fixée à l'annexe 2 du R.S.G. de la L.P.I.F.F.,**
. **En cas de 3ème non-utilisation ou plus (dans une période inférieure ou égale à 3 mois à compter de la date de la rencontre ayant occasionné un avertissement au club) : match perdu par pénalité, le club adverse conservant le bénéfice des points et buts acquis sur le terrain.**
Même en cas de tablette défectueuse ou de bug informatique, le club recevant est dans l'obligation de montrer la tablette à son adversaire pour preuve de bonne foi sous peine de sanctions.

Rappel : Les équipes n'ayant pas pu utiliser la FMI ont obligation de transmettre un e-mail d'explications dans les 48 heures suivant la rencontre, qu'elles soient responsables ou pas. Les clubs **en gras** sont sanctionnés.

Avertissement

Seniors D4 A **Etoile d'Auber**/OI Noisy le Sec Banlieue 93 3 du 7/11/21 : match débuté en retard, il faut modifier l'horaire du match sur la tablette
Seniors D4 B **Esd Montreuil 3**/Gournay Fc 2 du 7/11/21 : identifiants oubliés par le coach
Seniors D4 C **Montreuil Souvenir**/Flamboyants de Villepinte 2 du 7/11/21 : pas de tablette présentée
Seniors D4 C **Etoile Bobigny Fc 2/Paris International 2** du 7/11/21 : **pas d'explications**
U16 D3 A Villepinte Fc 2/**Stade de l'Est** du 7/11/21 : pas d'explications
U16 D3 B **Montfermeil Fc 3/Montreuil Fc 2** du 7/11/21 : Montfermeil pas de connexion dans le quartier, motif irrecevable, Montreuil pas d'explications
U16 D4 A **Uf Clichois 2/Csm Ile St Denis 2** du 7/11/21 : pas d'explications
Anciens D2 B **La Joie de Jouer/Js Bondy** du 7/11/21 : Joie de Jouer pas d'explications, Bondy explications insuffisamment motivées
Super Vétérans Poule A **Montfermeil Fc**/Fc Livry Gargan du 7/11/21 : pas de tablette présentée
Critérium 55 ans Blanc Mesnil Sf/**Blanc Mesnil Sf 2** du 7/11/21 : pas d'explications
Critérium 55 ans **Drancy Fc**/As La Courneuve du 7/11/21 : nombre de titulaires incorrect, il suffisait d'en ajouter un huitième
Critérium 55 ans **Flamboyants de Villepinte**/Fc Coubronnois du 7/11/21 : nombre de titulaires incorrect, il suffisait d'en ajouter un supplémentaire.

Amende

Seniors D4 B **Esd Montreuil 3/Gournay Fc 2** du 7/11/21 : pas d'explications
U16 D1 **Csl Aulnay 2**/Villepinte Fc du 7/11/21 : pas de tablette présentée
Critérium 55 ans **Blanc Mesnil Sf**/Blanc Mesnil Sf 2 du 7/11/21 : pas d'explications

Fin de la réunion à 19h45

